



Le Choix
Citoyens pour
une mort choisie

Infolettre 70 - 28/03/2025

LA CULTURE AU SERVICE DE LA FIN DE VIE

Depuis l'automne 2024, trois grands films :

"La Chambre d'à côté" de **Pedro Almodovar** aborde la question du suicide en cas de maladie grave et incurable. Le film a obtenu le Lion d'Or à *la Mostra de Venise* en septembre 2024.



Pedro Almodovar - Lion d'or à Venise 2024



Costa-Gavras

"Le Dernier souffle" de **Costa Gavras** met en valeur le travail d'un chef de service d'une unité des soins palliatifs, l'histoire d'un médecin ayant existé. Sans dire que depuis son départ en retraite, l'unité a fermé par manque de personnel soignant. Comme quoi, le développement des soins palliatifs n'est pas qu'une question financière.

Plus récemment **"On ira"** de la jeune réalisatrice **Enya Baroux**, qui a reçu le double prix d'interprétation au *festival de l'Alpes d'Huez 2025* pour **Juliette Gasquet** et **Hélène Vincent**, par ailleurs membre du comité d'honneur du *Choix*.

Un film plein de sensibilité et d'humour.



Juliette Gasquet, Enya Baroux et Hélène Vincent

Mais le théâtre n'est pas en reste :



Guillaume de Tonquédec

« **Le Dernier soir** » est une pièce adaptée du roman bouleversant de **Thomas Misrachi**. Elle se joue au théâtre Récamier à Paris le 8 avril avec **Guillaume de Tonquédec**. Cette pièce entre dans le cadre du [festival des paroles citoyennes](#) qui aborde la question de l'ultime liberté.

[Ecouter l'interview sur France Info](#)

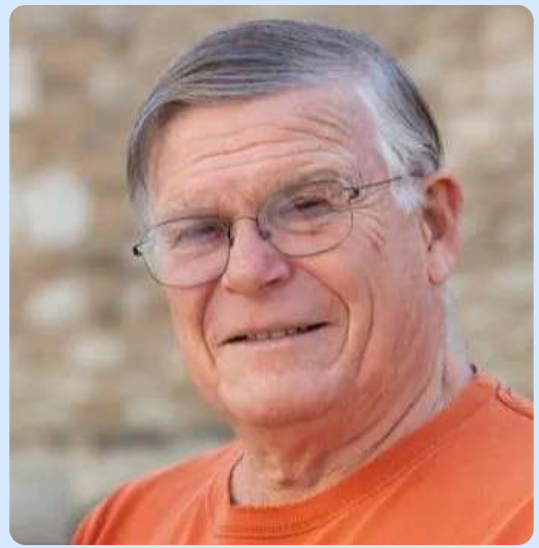
Ce réveil artistique est révélateur de l'attente d'une loi qui reconnaisse aux citoyens la liberté de choisir le moment d'éteindre la lumière.

Une loi qui dépenalisera enfin tous les médecins qui estiment qu'il est de leur éthique d'accompagner les malades jusqu'à leur mort en répondant à leur demande. Qui affirment qu'il s'agit là du dernier soin qu'ils peuvent offrir aux malades atteints d'affections graves et incurables.

Une telle loi évitera que des médecins comme **le docteur Bernard Senet** soient traduits devant les tribunaux, parce qu'ils ont fait preuve d'humanité.

Si vous partagez notre indignation devant cette situation profondément injuste, **soutenez Bernard Senet** en faisant un don pour couvrir ses frais d'avocat et de procédure.

[Soutenir le Docteur Bernard Senet](#)



Le docteur Bernard Senet

**MERCI DE VOTRE CONFIANCE ET DE VOTRE
ENGAGEMENT À NOS CÔTÉS
Ne l'oubliez pas : ce combat est le vôtre !**

Nathalie Andrews & Annie Wallet
Co-présidentes

Maison de la Vie Associative et Citoyenne
« Le Choix – Citoyens pour une mort choisie »
Boîte n° 46, 22 rue Deparcieux - 75014 Paris
[>> Contact courriel](#)

[Se désinscrire](#)

© 2025 [Le Choix - Citoyens pour une mort choisie](#)